



LABEL BBCA



DÉLIVRÉ PAR CERTIVÉA





Qui est Certivéa ?

Filiale du CSTB créée en 2006, **Certivéa** est dédiée à la certification des acteurs de l'immobilier, des bâtiments non résidentiels et des territoires. Le **CSTB** est un Etablissement Public de recherche et d'expertise dans le secteur de la construction.

Vocation

Etre un partenaire du changement pour les acteurs de la filière bâtiment/ville/territoire

Missions

Susciter l'amélioration et attester de la performance des acteurs et des bâtiments, villes et territoires, **dans un objectif de développement durable**

- ✓ Identifier les enjeux de développement durable avec les acteurs
- ✓ Sensibiliser /Dynamiser les parties intéressées
- ✓ Faire évoluer les systèmes de certification avec les parties intéressées
- ✓ Accompagner les acteurs dans leur certification à forte valeur ajoutée

Certivéa est l'opérateur unique chargé par l'Association HQE du développement et de la gestion de l'offre globale HQE™ pour les bâtiments non-résidentiels, les infrastructures et les territoires durables en France ; et chargé par l'Association BBCA du développement et de la gestion de l'offre du Label BBCA pour les bâtiments non résidentiels.





Le cadre du label BBCA

➤ Présentation de l'Association BBCA

- **Les objectifs et principes généraux du label**
- **Les bénéfices de la labellisation**





Les Membres Fondateurs Investisseurs, Promoteurs et Utilisateurs





Les Membres Fondateurs Architectes

W&A WILMOTTE & ASSOCIÉS ARCHITECTES

ATELIER
ARCHITECTURE
FRANCK
HAMMOUTÈNE

duthilleul

ag ab
AGENCE
D'ARCHITECTURE
A.BECHU

Valode & Pistre

FRANCOIS
LECLERCO
ARCHITECTES
URBANISTES

HERBERT ARCHITECTES

JEAN-PAUL VIGUIER ET ASSOCIES
Architecture et Urbanisme



PCA Philippe Chiambaretta
Architecte

Les Membres Bienfaiteurs

BNP PARIBAS REAL ESTATE – CALQ – FREY – ICADE





Les Membres Fondateurs Constructeurs, Bureaux d'études et d'ingénierie





L'Association BBCA : un double objectif

- Faire prendre conscience de l'urgence à **diminuer l'empreinte carbone** des bâtiments
- Valoriser toutes les démarches qui contribuent au développement des **bâtiments bas carbone**





Le cadre du label BBCA

- **Présentation de l'Association BBCA**
- **Les objectifs et principes généraux du label**
- **Les bénéfices de la labellisation**





Le bâtiment bas carbone, l'avenir de la construction

1 m² construit = **1 tonne** environ de CO₂ émis

➤ Les engagements Bâtiment de la France d'ici 2050 :

- RBR 2020-2050 - Plan Bâtiment Durable
- Etiquette environnementale du Bâtiment – DHUP
- LTE : Division par 4 des GES
- Stratégie nationale bas carbone : (-87%) min d'émissions de GES

Source HQE performance - Pour un bâtiment NEUF - Hors Transports et Energies des usages hors RT





Le défi pour BBCA pour le neuf : une division par 2

1 m² construit = **1 tonne** environ de CO₂ émis



1 m² construit = **500 kg** environ de CO₂ émis





Un label Pilote en 2016



DÉLIVRÉ PAR CERTIVÉA





Les certificateurs en 2016

- **Non-résidentiel** → Le label est délivré par **Certivéa**
- **Logement (en cours)** → Le label devrait être délivré par **Promotelec et Cerqual**





Un label Pilote en 2016

- L'outil pour valoriser la réduction des émissions de GES dans le secteur des bâtiments neufs.

Le label BBCA permet de réduire les émissions de GES et de valoriser de façon crédible les résultats obtenus d'un bâtiment, lors de sa construction et ce sur l'ensemble de son cycle de vie.

Il a vocation à attester de la réduction du nombre de tonnes d'équivalent CO₂ émises (TéqCO) par un immeuble labellisé par rapport à l'impact habituellement constaté pour un bâtiment neuf.

Il s'applique en 2016 **aux bâtiments à usage de bureau** et **aux logements** en construction neuve.





Le périmètre du Référentiel en V1

- **Périmètre : la Construction neuve**
- **Pour les Bureaux code du travail (hors IGH)**
- **Logements collectifs**





Le LABEL BBKA, un score unique et lisible sur tout le cycle de vie du bâtiment

Points Emissions Evitées

CONSTRUCTION
RAISONNEE

EXPLOITATION
MAITRISEE



Points Innovation Climat

STOCKAGE
CARBONE

ECONOMIE
CIRCULAIRE



SCORE BBKA





Un point BBCA c'est,



10 kg CO2 non émis

environ 1% de réduction des émissions de CO2

OU



**15 kg de matériau bio-sourcé
stocké**





Le cadre du label BBCA

- **Présentation de l'Association BBCA**
- **Les objectifs et principes généraux du label**
- **Les bénéfices de la labellisation**





Les bénéfices de la labellisation

- Un outil pour mesurer, progresser et anticiper
- Le dire c'est bien, le prouver c'est mieux
- Le regard d'un tiers extérieur au projet
- Un bénéfice d'image pour son porteur comme pour le bâtiment





Les bénéfices de la labellisation

- Outil de valorisation des actifs immobiliers permettant d'attester et mettre en avant :
 - Le recours à des matériaux biosourcés
 - La réduction des émissions de CO2 **pour la construction d'un bâtiment, et ce de manière quantifiée.**
- Choix en faveur d'une **reconnaissance crédible** délivrée par un organisme reconnu, indépendant et compétent, qui valorise :
 - Les bâtiments
 - La stratégie de développement durable





Les bénéfices de la labellisation

- Un affichage clair, précis et dédié
- Un label qui permet d'attester auprès des assureurs, des pouvoirs publics comme auprès des investisseurs, des actions accomplies **en matière de limitation de l'exposition aux risques liés au changement climatique**





Le process et les règles de labellisation

- Pour engager une opération en demande de labellisation, le maître d'ouvrage fait appel à un professionnel reconnu par Certivea en la matière :

Un Référent label BBCA reconnu par Certivea (*)

(*) Liste des Référents label BBCA reconnus par Certivea disponible sur www.certivea.fr





Quelles compétences sont reconnues par Certivéa ?

- La reconnaissance Référent label BBCA par Certivéa est valable **pour tous les opérateurs du label**



Le rôle du Référent

➤ Le Référent label BBCA **accompagne le maître d'ouvrage**

- Il est un professionnel reconnu par Certivea après formation et examen
- Il maîtrise du référentiel et du processus de labellisation
- Il est missionné par le demandeur du label
- Il est en charge de l'évaluation du projet





Le processus global de labellisation

➤ Vérification par sondage de l'évaluation de l'atteinte des exigences du référentiel à deux moments :

1. En fin de conception, sur la base d'un DCE

↳ délivrance d'un **Label provisoire**

2. En fin de réalisation, sur la base du DOE

↳ délivrance du **Label définitif**





Le process et les règles de labellisation

- La demande de label peut être présentée au plus tard six mois après réception du bâtiment.

Par dérogation, tout bâtiment livré en 2015 et 2016, peut présenter une demande de label.





Tarification 2016

- **6 400 € HT répartis comme suit :**
 - **Frais d'entrée : 800 € HT**
 - **Phase conception : 3 000 € HT**
 - **Phase réalisation : 2 600 € HT**





Le référentiel technique

- Pour en faciliter la lecture et la compréhension, Certivéa a fait le choix de confier aux Référents label BBCA reconnus par Certivéa le soin d'explicitier le contenu du référentiel aux demandeurs du label
- Ainsi, le référentiel de labellisation n'est remis qu'aux Référents label BBCA reconnus par Certivéa
- Ces derniers étant formés au référentiel, ils peuvent fournir toutes les réponses à vos questions techniques

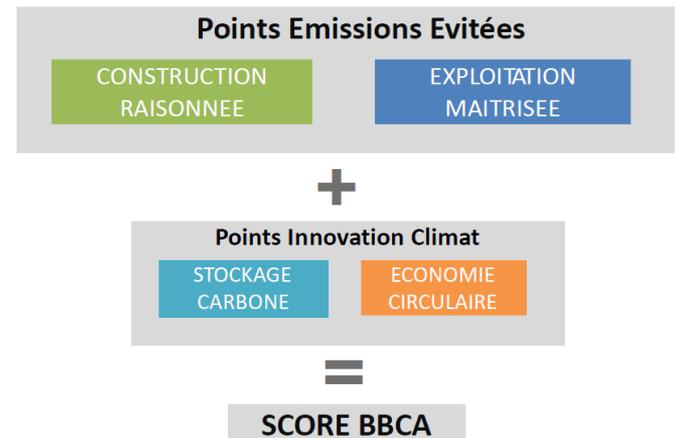




Le référentiel technique

- L'obtention du label s'appuie sur le calcul d'un score à partir duquel sont attribués des niveaux.
- Le score est calculé sur la base de 4 indicateurs répartis en deux catégories, suivant le schéma suivant :

- **Catégorie 1 : Emissions évitée**
 - Indicateur : Construction raisonnée
 - Indicateur : Exploitation maîtrisée
- **Catégorie 2 : Innovation climat**
 - Indicateur : stockage carbone
 - Indicateur : Economie circulaire





Catégorie 1 : Emissions évitées

- Les indicateurs correspondant font l'objet de normes ou de réglementations qui sont les résultats de consensus forts. Cette catégorie forme le socle du label.
- L'indicateur construction raisonnée couvre les émissions de gaz à effet de serre liées à la construction, l'entretien, le renouvellement et la fin de vie du bâti et des systèmes.
- L'indicateur exploitation maîtrisée couvre les émissions de gaz à effet de serre liées aux consommations d'énergie tous usages de la réglementation thermique du bâtiment en phase d'exploitation.





Catégorie 2 : Innovation climat

➤ Deux indicateurs sont pris en compte :

- **L'indicateur stockage carbone** couvre les bénéfices liés à la séquestration temporaire du carbone dans le bâtiment pendant la durée de vie de celui-ci. Cet indicateur est évalué à partir de la quantité de matière biosourcée contenue dans la construction.
- **L'indicateur économie circulaire** couvre les bénéfices liés au recyclage des matériaux et produits de construction après la fin de leur utilisation dans le bâtiment. Elle est évaluée au travers de la prise en compte du :
 - potentiel de démontabilité du bâtiment
 - potentiel de transformation du bâtiment
 - potentiel de valorisation des matériaux après leur utilisation dans le bâtiment





Le Référentiel s'appuie sur des méthodes d'évaluation cohérentes avec les règles nationales et européennes

RÉDUIRE LES EMISSIONS CO₂

ENCOURAGER L'INNOVATION

**CONSTRUCTION
RAISONNÉE**

**EXPLOITATION
MAITRISÉE**

**STOCKAGE
CARBONE**

**ECONOMIE
CIRCULAIRE**



➤ **DES RÉFÉRENTIELS CONSENSUELS
« NORMALISÉS »**

➤ **DES RÉFÉRENTIELS À FAIRE
ÉMERGER**

NF EN 15978, MÉTHODE ACV , CALCUL RT
Intégration de la méthode d'évaluation de la performance énergétique et environnementale de la DHUP dès publication

**EN S'APPUYANT, CHAQUE FOIS QUE
POSSIBLE, SUR L'EXISTANT EX: label
biosourcé, module D NF EN 15 978**

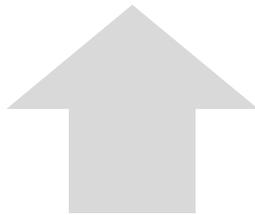




Deux références pour structurer la démarche et fixer les références

CONSTRUCTION RAISONNÉE

EXPLOITATION MAITRISÉE



HQE PERFORMANCE

RT 2012

Le label BBCA valorise les progrès par rapport aux valeurs de ces deux références





Les niveaux du label BBCA

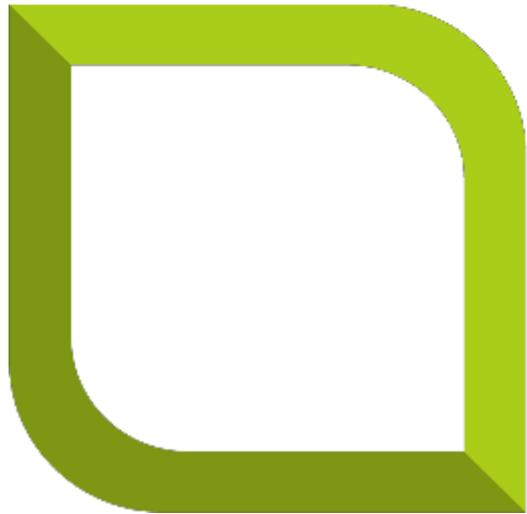
- Les seuils de points minimaux à atteindre pour obtenir le label sont les suivants

Seuil minimal

*Seuil minimal sur l'indicateur
Construction Raisonnée seul*

Label BBCA	25	12
Label BBCA Performant	40	20
Label BBCA Excellent	50	25





Les détails sur la méthode de calcul en 5 slides





CONSTRUCTION RAISONNEE à partir de la méthode ACV

- Des normes nationales et européennes
- 50 ans comme durée conventionnelle de référence
- Logiciel ELODIE du CSTB pour le calcul détaillé
- Des valeurs forfaitaires pour certains lots
- Des valeurs par défaut pour simplifier (peuvent être pénalisantes)





CONSTRUCTION RAISONNEE : 3 correctifs pour les contraintes

1. Obligations de place de **PARKING** du fait du PLU, pour tous les bâtiments
2. Densité d'**OCCUPATION** du bâtiment, pour les logements collectifs
3. Zone **CLIMATIQUE** et **ALTITUDE**, pour les logements collectifs





EXPLOITATION MAITRISEE : le détail du calcul des émissions

Emissions

=

(Consommations issues RT2012 x Facteurs d'émission)

-

(Production locale électricité x Facteurs d'émission)

x

50 ans



Les facteurs d'émission sont issues du DPE et de la base carbone dans l'attente des conventions étiquette DHUP



Points innovation STOCKAGE CARBONE

- Méthode identique au label bio-sourcé
- Masse de matière bio-sourcée contenue dans le bâtiment
- 15 kg de matière bio-sourcée = 22,5 kg d'émissions de CO2 différées
- Le niveau label biosourcé 3* équivaut à 2 points BBCA

1 point
BBCA



15 kg matériau bio-sourcé





Points innovation ECONOMIE CIRCULAIRE

- 1. RECYCLABILITÉ des matériaux**
(Évalué via le module D de la norme NF EN 15804)
 - 2. DÉMONTABILITÉ du bâtiment**
 - 3. TRANSFORMATION du bâtiment**
- 5 points maximum
 - Attribués sur la base d'une note descriptive





Progresser.
Valoriser.
Vivez !

